ACCUEIL DE LOISIRS DE L'ALLET

Programme vacances printemps 2022 du 19 au 29 avril 2022



Pôle accueil inscription

Tél.: 04 75 79 45 11

L'accueil des jeunes se fera dans les locaux de l'Ecole Jacques Reynaud de 7 h 30 à 9 h et de 17 h à 18 h



Multi-activités

du mardi 19 au vendredi 22 avril 2022 (4 journées)

Mardi > Sortie paintball / baby foot humain / tir à l'arc - Mercredi > projection cinéma / Sortie mini golf - Jeudi > Sortie stage de survie douce à Burdignes (42) Vendredi > Jeux collectifs / ateliers culinaires

Multi-activités

du lundi 25 au vendredi 29 avril 2022 (5 journées)

Lundi > jeux de connaissance / arts créatifs / Jeux collectifs - Mardi > Sortie accrobranche à Parc Oasis Aventura - Mercredi > projection cinéma / Tournoi sportif Jeudi > Intervention handisport - Vendredi > Arts créatifs / ateliers culinaires

Prévoir une tenue adaptée aux activités , une deuxième paire de basket pour la pratique de l'activité en intérieur, une bouteille d'eau et un sac à dos .

Le centre de loisirs **ne fournit pas** les repas mais le goûter oui ! Le repas est fourni par les familles dans un sac isotherme avec pain de glace. Suivant les aléas les activités peuvent être modifiées et / ou remplacées par une autre activité

Pour les sorties, les enfants âgés de 12 ans et plus devront se munir d'un pass sanitaire.

Inscriptions, tarifs et règlement

Vous ne l'avez encore jamais inscrit à l'accueil de loisirs de l'Allet, pensez à venir ouvrir vos droits (inscription administrative) auprès du pôle accueil inscription (PAI). Cette inscription préalable est nécessaire pour procéder aux réservations pour ces vacances et les suivantes.

La réservation sera validée après réception complète des documents et renseignements demandés. Attention : pour les activités aquatiques, une attestation de « savoir nager » est demandée.

Reservations du 21 mars au 1er avril 2022

sur le portail famille sur www.portailfamilleblv.ciril.net ou directement en passant par le site de la ville de Bourg-lès-Valence à la rubrique portail famille.

Pour toute information sur les inscriptions

- > concernant les inscriptions, contacter l'accueil du P.A.I au 04 75 79 45 11
- > Sur le contenu pédagogique et les activités : Benjamin MOUTON ou Jérémy GIROUIN

au 06 25 39 43 00

Pour bénéficier des aides aux vacances de la CAF, votre enfant doit être présent toute la journée, sans interruption pour le temps de midi. Les séjours doivent être de 3 jours minimum par période de vacances, non nécessairement consécutifs.

QF	Journée (repas fournis par les parents)
Moins de 360	6,50€
360 à 564	7,00€
565 à 715	7,50€
Plus de 715	8,00€

QF	Montant de l'aide journalière
Jusqu'à 400	5,00€
401 à 600	4,40€
601 à 785	3,40€

Conception: Direction de la communication - Yannis Buliard-mars-22